

**B805**

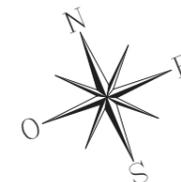


**HALL B**  
**APPARTEMENT DE 2 PIECES**  
**B805 au 8ème étage**

ENTREE	1,54
SEJOUR / CUISINE	21,22
CHAMBRE	11,94
SDB	5,50
DGT	2,06
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>42,26 m<sup>2</sup></b>
BALCON	4,61
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>46,87 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

[RJ]	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
VR	Volet Roulant	F	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LV	Lave Vaisselle
	Soffite / faux plafond	LL	Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	C	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
		---	Retombée de poutre



Indice A Mai 2019

Echelle :

*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les surfaces, les hauteurs sous plafond ainsi que les hauteurs de seuils ou d'allèges indiquées sont approximatives.*